



Nice Leader Bât Ariane
7^{ème} Etage
27, Bd Paul Montel
06200 Nice

Tél : 04 89 04 25 56
fibois06et83@orange.fr



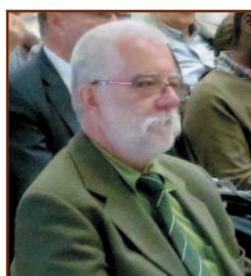
LA LETTRE DE FIBOIS 06-83

L'Interprofession de la Filière Bois des Alpes-Maritimes et du Var

Lettre N° 7 - Mai 2016

Forêts, coupes de bois et entreprises

Intervention de Jean-Loup Burtin, Directeur de l'Agence ONF Interdépartementale 06/83, en novembre dernier, à l'occasion de l'assemblée générale de FIBOIS 06 et 83. (CR d'AG disponible sur simple demande)



Monsieur Burtin, Directeur de l'Agence Interdépartementale 06/83, avait, à l'occasion de notre dernière assemblée générale, présenté les changements induits par le nouveau contrat État / ONF dans lequel le rôle central de l'Office dans la gestion des forêts publiques et l'approvisionnement de la filière est réaffirmé. Ce contrat définit les ambitions de l'office notamment la stabilité des volumes de bois prélevés en forêt domaniales et l'augmentation de ceux issus des forêts communales. Il indique également que la part des bois façonnés vendus par contractualisation doit être augmentée de 50 % en forêt domaniale et de 30 % en forêt communale. Les engagements triennaux, visant une sécurisation des contrats, doivent être mis en place par les communes pour les coupes en forêt.

Sur la réglementation des coupes de bois en forêt, M. Burtin a rappelé que la coupe en forêt communale relevant ou non du régime forestier, est obligatoirement visée par l'ONF. "J'insiste sur ce point, qui est essentiel pour structurer l'approvisionnement notamment des nouveaux projets biomasse et pour garantir une provenance "durable" des bois" avait-il conclu.

...Et certaines de ces évolutions souhaitées apparaissent déjà dans le bilan des ventes de bois 2015 alors que d'autres n'ont pu se réaliser à cause d'une conjoncture défavorable.

(CR des ventes réalisé par FIBOIS en partenariat avec l'ONF disponible sur simple demande)

En 2015, dans le Alpes-Maritimes, 23 800 m³ de bois ont été mobilisés (bois d'œuvre, surtout Sapin), pour une recette totale de 910 818 € HT issus à 86 % des forêts communales. Cela représente 6 600 m³ de bois commercialisés en moins par rapport à 2012. Cette baisse (avec 52 % d'invendus) s'explique, selon l'office, par la conjoncture économique assez défavorable pour le secteur du bâtiment et par la fermeture de la scierie de Biot qui a été gravement sinistrée par les inondations du mois d'octobre. Par contre, les contrats bois façonnés sont en augmentation (39 % du volume total vendu en 2015 pour 28 % en 2012).

En 2015, dans le Var, 48 338 m³ de bois ont été mobilisés pour une recette totale de 1 007 717 € HT (taillis de Chêne pour chauffage et Pin pour trituration ou bois énergie (avec 12 % d'invendus). Le volume de bois mobilisé en forêt domaniale augmente de 7 715 m³ par rapport à 2012 de même que les contrats bois façonnés se développent puisqu'ils constituent 14 % du volume total commercialisé (pas de bois façonnés en 2012). Il y a bien évidemment d'importantes tensions sur le marché des BIBE avec une augmentation des prix de près de 25 % sur ce type de produit, selon l'office.



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

La Coopérative Provence Forêt nous a également transmis ses résultats pour 2015. Elle a vendu 93 000 m³ de bois, mobilisés en forêts privées sur toute la région PACA : 39 734 m³ de bois énergie, 30 317 m³ de bois de trituration, 16 579 m³ de bois de chauffage et seulement 6 570 m³ de bois d'oeuvre et 1 782 de plaquettes forestières.

14 000 m³ de bois débardés par câble mât dans les A-M en 2015

Et ceci grâce à nos deux entreprises de cabliste, la SARL 2BSE et la SARL Campero Dettwiler. C'est une grande chance pour la filière d'avoir ces deux entreprises. Le débardage par câble permet d'aller chercher les bois dans les massifs les plus pentus ou peu desservis par des pistes forestières tout en assurant une plus grande préservation des sols et des sites sensibles. Seules 15 entreprises sont recensées sur l'ensemble du territoire national.

Bon début d'activité pour la SARL SUDWOOD



Créée par le jeune et dynamique Sébastien Spinelli et son collègue Jankular Stanislav, la toute jeune entreprise d'exploitation forestière démarre très bien son activité. En effet, en 2015, grâce à l'abatteuse acquise en début d'année (la première pour le département des A-M), ils ont mobilisé près de 3 800 tonnes de bois dans 06 et le 83 et 2 500 tonnes dans le 04. L'entreprise travaille en régie pour l'ONF mais exploite également des bois pour son propre compte et pour d'autres professionnels de la filière notamment pour la SEBSO.

Rappelons que cet investissement avait été soutenu financièrement par le département des A-M et que FIBOIS 06 et 83 avait aidé l'entreprise à mener son projet à terme.

A l'automne dernier, nous sommes allés visiter, avec nos partenaires du département, une des premières coupes réalisées par SudWood sur la très jolie commune de Thierry, tout près du village.

C'était une éclaircie de Pin sylvestre (avec 10% de Sapin) qui avait cela d'original qu'elle intégrait plusieurs acteurs sur de la forêt publique et privée : les détenteurs : propriétaire privé et commune, l'entreprise d'expertise AviSilva pour la gestion de la partie privée de la forêt et l'ONF pour la gestion de la forêt publique, l'entreprise SudWood pour l'abattage, le façonnage, le débusquage et le débardage, l'entreprise Palanca Service pour le transport, le grutage, le terrassement.

Sur la partie communale de la forêt l'entreprise a sous-traité la coupe en régie pour l'office. Le bois a été vendu bord de route (près de 2 500 tonnes de bois) pour un usage palette, qui devait être vendue à la scierie Jauffret des Arcs, et bois énergie, destiné à Sylviana de Brignoles.

Le bois issu de la forêt privée a été acheté sur pied par la SARL SudWood, exploité et vendu en bois énergie à Sylviana de Brignoles.

Notons que, comme souvent dans nos départements, de fortes contraintes ont compliqué la vie des opérateurs. Parmi celles-ci la pente très forte en certains endroits et les limitations de tonnage pour le transport des bois, qui ont provoqué des ruptures de charge.

Soulignons également que le bûcheronnage bénéficie d'aides financières du département (20 % du coût de l'abattage), de même que le transport (10 euros la tonne transportée).



Action de communication réussie sur un chantier d'exploitation forestière dans le Var

Nous avons participé en décembre dernier à cette action de communication qui était organisée par l'ONF avec la participation active de la commune d'Ollioules qui avait convié ses administrés. C'était une réussite. Tous les acteurs de la coupe étaient présents et ont répondu aux différentes questions posées par les participants qui étaient venus en nombre. Les questions étaient nombreuses et les débats quelques fois vifs avec certains représentants de la société civile. Néanmoins la manifestation a atteint son objectif qui était de montrer que le travail réalisé par les entreprises en forêt est très "encadré" et que le résultat n'est pas celui qui est présenté par les détracteurs de l'exploitation des forêts.

Cette coupe de Pin d'Alep sur une surface de 21 ha pour un volume de bois escompté de 1 200 tonnes se situe dans une zone périurbaine, prisée du public (promeneurs, chasseurs et sportifs), classé NATURA 2000 et donc à forte valeur

paysagère et environnementale, avec un risque incendie très élevé (à mettre en lien avec le risque pour les zones urbaines très proches). Aussi, les enjeux sont forts et multiples comme souvent en zones méditerranéennes.

Une longue concertation avec l'ensemble des acteurs concernés au sein de la commune a dû être organisée avant la validation du projet qui a également fait l'objet de procédures préalables complexes (étude paysagère, avis de la commission des sites, autorisation ministérielle et du SDIS). De nombreuses mesures compensatoires ont dû être mises en oeuvre (date de travaux, balisage stricte, maintient ilots sénescents...) dont des mesures liées à la méthode d'éclaircie elle-même (densité de prélèvement variable, conservation vieux sujets, conservation bosquets, délimitation non géométrique de l'éclaircie). Cette coupe bénéficie d'aides publiques à hauteur de 80% (Europe, Etat, Région, Département).

Mme MASINI, représentant l'entreprise SOFEB d'exploitation forestière, adhérente de FIBOIS 06 et 83, était présente lors de cette visite. C'est en effet, la SARL SOFEB qui a effectué cette coupe en régie pour le compte de l'office. L'entreprise était en charge de l'abattage/façonnage et du débusquage/débardage des bois.



C'est le principe de valorisation de l'arbre entier qui, validée par le gestionnaire de la coupe (en l'occurrence l'ONF), a été appliqué : grâce au broyeur mobile de la SARL SOFEB posé sur site, le bois et les rémanents (branche de petits diamètre, brindilles et feuille) ont pu être broyés sur place et livrés directement par un transporteur (camion de 44 tonnes à fonds mouvants), à l'usine UNIPER de Gardanne. Cette méthode n'est pas toujours applicable mais, outre le fait qu'elle apporte un revenu supplémentaire, elle peut dans certains cas présenter des avantages : économie de transport de matière, réduction de la quantité de combustibles abandonnée sur site, site de la coupe plus "nette" au regard des usagers (promeneurs...), accès pour les usagers libérés...

Les panneaux de chantier forestier vus sur le site de la coupe ont été fournis par FIBOIS 06 et 83 à l'entreprise dans le cadre de son action de promotion des bonnes pratiques en forêt.

Inauguration de l'unité Biomasse Sylviana de Brignoles

Les acteurs de la filière se sont déplacés en masse le 11 mars dernier pour assister à l'inauguration "en grande pompe" de la centrale Biomasse Sylviana, située sur la zone Nicopolis à proximité de Brignoles. Les travaux qui ont duré près de 24 mois sont terminés et la mise en service est effective. L'inauguration s'est déroulée en présence de nombreux "officiels" comme le préfet de région, le DRAAF et la députée-maire de Brignoles. Il y avait également de nombreux élus et des entreprises de la filière.

Cette unité industrielle vise la production de 168 000 mWh d'électricité par an grâce à la cogénération biomasse. Cela équivaut à l'approvisionnement de 42 foyers en énergie électrique.

Ce projet représente un investissement de 90 millions d'euros. 20 nouveaux emplois sont créés et 150 emplois induits espérés.

Les besoins en combustible sont de 180 000 tonnes par an comprenant 78 % de bois forestier et 22 % de bois de classe A (bois en fin de vie non traité, non souillé).

Il est prévu un approvisionnement dans un rayon de 100 km autour de Brignoles. Déjà bon nombre de nos entreprises sont en lien avec les équipes en charge de l'approvisionnement en combustible. L'unité industrielle favorise un approvisionnement en grumes plutôt qu'en plaquette qui nécessite beaucoup plus de transport.

Cette centrale, de même que sa voisine de Gardanne UNIPER, fait désormais partie intégrante du paysage de la filière régionale. Une filière qui va devoir s'adapter pour répondre aux nouveaux besoins induits : augmenter la mise en marché et mobiliser plus de bois, c'est sûr, mais également favoriser la création de nouvelles entreprises, mettre de nouvelles compétences sur le marché, développer les investissements pour que le parc machine d'exploitation forestière soit à la hauteur des enjeux...



Fermeture définitive de la scierie Spinelli de Castagniers

C'est avec tristesse que nous avons appris que la scierie Spinelli de Castagniers avait fermé ses portes. C'était un acteur historique de la filière. En effet, la famille Spinelli avait fêté les 100 ans de l'entreprise en 2012. Une entreprise familiale dynamique qui comptait 11 employés et qui sciait une moyenne de 5 000 m³ de bois locaux par an. Elle était placée idéalement sur la route de Grenoble à proximité de la ressource d'une part (forêts de résineux des vallées de l'arrière-pays) et du bassin de clientèle d'autre part (zone littorale).



Une grande perte pour la filière de première transformation qui voit son outil de production se réduire encore.

Redémarrage de la scierie Coulomp à Biot

Enfin la scierie Coulomp de Biot a fini par reprendre du service, après presque 4 mois de fermeture. Elle avait été gravement sinistrée par les inondations du mois d'octobre dernier : matériel informatique détruit, stocks de bois abimés par la boue, machine endommagées (dont des machines quasi neuves comme la raboteuse 4 faces)...



Le gérant Paul Coulomp et ses équipes n'ont pas perdu courage, ils se sont retroussés les manches. Ils se sont donné du mal, ont nettoyé, réparé, entamé les nombreuses et longues démarches administratives auprès notamment des assurances et autres organismes...

Il a fallu également trouver des solutions pour ne pas perdre la clientèle acquise au fil de dizaines d'années d'un travail efficace, ne pas perdre la certification PEFC ...

Les efforts ont payé puisque la scierie redémarre enfin...

Mise en vente de la scierie du Mercantour

La scierie du Mercantour, située à Saint Martin Vésubie, à 60 km au Nord de Nice, tout près de la ressource, s'apprête à vivre de grands chamboulements. En effet, son gérant Didier GIORDAN, adhérent depuis toujours de FIBOIS, après avoir travaillé dur pendant plus de 30 années, souhaite à présent prendre sa retraite. Il voudrait néanmoins prendre le temps de trouver un repreneur pour cette entreprise qu'il a créée et qui fonctionne bien. C'est une affaire saine, bien structurée, dotée d'équipements en bon état, spécialisée notamment dans le sciage de Mélèze, cette essence emblématique des vallées du Mercantour.

Faisons circuler l'information pour éviter une fermeture qui serait très dommageable pour la filière départementale mais également régionale qui perdrait un peu plus de son outil local de transformation du bois d'oeuvre.

Pour tout renseignement : scimer@club-internet.fr

Santé - sécurité des travailleurs en forêt

Nouveaux panneaux de chantiers forestiers pour la filière

Les "bonnes pratiques en forêt", c'est notamment le respect de la réglementation sur la santé et la sécurité des travailleurs en forêt en vigueur. C'est également le respect des règles de signalisation des chantiers forestiers.

FIBOIS 06 et 83 a pour mission de sensibiliser les entreprises sur ce sujet. C'est ainsi que depuis de nombreuses années, nous distribuons des panneaux de chantier forestiers fournis par la MSA aux entreprises qui mobilisent du bois dans nos deux départements.

En 2015, nous avons conçu nos propres panneaux de signalisation de chantiers forestiers avec un texte mis à jour et plus adapté.

Sur la centaine produite, 50 panneaux ont déjà été distribués aux entreprises de l'amont de la filière, par le biais notamment de l'ONF qui les redistribue à ses sous-traitants.



Un partenariat efficace entre la MSA et FIBOIS 06 et 83

En novembre dernier deux formations ont été organisées en partenariat avec la MSA : l'une de Sauveteurs Secouristes pour travailleurs forêt et la seconde de maintien et actualisation des connaissances en Santé Sécurité du travail en forêt.

Ces formations ont bénéficié à 10 professionnels de la filière notamment à la CUMA Forestière du centre VAR qui a inscrit 3 de ses bûcherons.

Rappelons à ce sujet que le bûcheronnage reste, aujourd'hui encore l'un des métiers le plus "accidentogène" à travers le monde et en France.



Certification PEFC : le multisites FIBOIS 06 et 83 s'agrandit

Le multisites est un regroupement d'entreprises de la filière autour de la certification PEFC dans un principe de responsabilité partagée et de mutualisation, notamment des coûts.

FIBOIS 06 et 83 est le bureau central de ce multisites, et est donc certifié PEFC, en charge d'accompagner les entreprises dans le processus (formation initiale menée avec PEFC PACA pour certaines entreprises) et de les suivre tout au long de l'année pour veiller au bon déroulement de la certification.

En mars dernier, notre multisites a intégré deux nouvelles entités : l'entreprise O2POOL, fabricant de piscines naturelles en bois massif et l'entreprise de négoce Bois Giraud. Ces deux entreprises ont réussi leurs audits. L'année dernière, c'est la scierie Baralis et qui nous avaient rejoints.

Notre multisites comprend à présent 9 entités.



L'Interprofession Bois et Forêt de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur continue son parcours

En attendant la structuration opérationnelle de l'association et pour assurer le fonctionnement de l'interprofession dans sa phase de démarrage, FIBOIS 06 et 83 a accepté de mettre à disposition sa chargée de mission un jour par semaine, sans que cela impacte ni la charge de travail dédiée à FIBOIS 06 83 ni son budget. La salariée qui travaillait à 80 % a pu ainsi passer à plein temps et les surcoûts engendrés sont financés par une subvention exceptionnelle demandée au Conseil régional. Une première convention de partenariat avait été signée en 2015. Elle a été prolongée pour toute l'année 2016. La mission de la salariée de FIBOIS 06 et 83 est d'assister le Président dans sa nouvelle fonction, d'animer le réseau et d'assurer la gestion administrative et financière de la structure.

Durant la seconde partie de l'année 2015, un travail a été mené visant à ouvrir l'interprofession à d'autres membres en lien avec la filière forêt bois en particulier aux acteurs du 3^{ème} collège (deuxièmes transformateurs, utilisateurs et prescripteurs du bois). C'est ainsi qu'aujourd'hui l'Interprofession Régionale Forêt Bois Provence-Alpes-Côte d'Azur comprend 18 structures adhérentes dont FIBOIS 06 et 83 et le Syndicat Général des exploitants forestiers scieurs des Alpes-Maritimes.

Le même bureau d'étude, qui avait été missionné une première fois pour accompagner la création de la structure, a de nouveau été sollicité pour aider à la préfiguration de son plan d'actions. Il s'agit notamment de proposer une liste d'actions prioritaires à mettre en oeuvre après avoir identifié les enjeux, les freins à lever et les actions déjà menées en région par les différents partenaires. Ce travail a été réalisé grâce à la constitution de groupes de travail thématiques au sein desquels les acteurs de la filière ont pu travailler ensemble, échanger, se concerter et débattre durant les ateliers animés par ABSO Conseil et qui se sont réunis plus de 14 fois au total. FIBOIS 06 et 83 était partie prenante de cette mission puisque sa déléguée générale a participé à tous les ateliers et que Bernard Jauffret, de la scierie des Arcs a participé à l'atelier sur la transformation du bois, enrichissant le débat de son point de vue de scieur.

Le bureau d'étude a terminé sa mission et une réunion de restitution a été organisée durant le mois de mai. Affaire à suivre donc.

Le prix national de la construction bois 2015

Cette année pour le Var et les Alpes-Maritimes 3 beaux projets de constructions intégrant du bois postulent au Prix National de la Construction Bois et c'est largement insuffisant.

En PACA, 22 projets postulent cette année au PNCB (08 dans le 13, 05 dans le 05, 04 dans le 84 et 2 dans le 04).

Comparé à d'autres régions de France (Ile-de-France : 92 projets, Pays-de-la-Loire : 102 projets, Rhône-Alpes : 95 projets), le nombre de réalisations en bois reste donc faible dans la région sud-est et en particulier dans nos départements. Il nous reste donc un énorme travail de sensibilisation à faire si l'on veut développer le bois dans le bâtiment comme cela se fait déjà dans d'autres régions de France.



Piscine naturelle en bois massif conçue et réalisée par O2POOL à EZE (Image Boigontier)



Le gymnase du lycée de Costebelle d'Architecture 54, Thierry Lombardi et Pascale Bartoli à Hyères (Image Thierry Lombardi)



La Maison Cube de Eric Teisseire à Saint Laurent du Var (Image Jehan Lérin)

Le guide des bonnes pratiques constructives en zone de risque d'incendie de forêt d'Envirobat BDM

EnvirobatBDM a organisé une importante manifestation le 19 avril dernier à Marseille visant à clôturer une année de travail collectif sur le thème des bonnes pratiques constructives en zone de risque d'incendie de forêt. Ce fut pour Jean Brice CORDIER en charge de ce projet, l'occasion de présenter le guide issue de cette année de travail. Ce guide qui devrait être disponible en libre téléchargement à la rentrée prochaine.

Les exigences des PPRIF en Paca en matière de construction de bâtiments en zone d'aléa (fort à faible) empêchent souvent de construire avec du bois et des matériaux biosourcés.

L'Etat avait émis le souhait de redynamiser l'élaboration de PPRIF dans les communes à risque tout en imaginant de nouvelles mesures constructives, basées sur des niveaux de performance et non sur des interdictions de matériaux ou de systèmes constructifs.

A partir d'un projet initié par FIBRESUD, EnvirobatBDM s'est fixé pour objectif d'inventorier des pratiques techniques pouvant diminuer la vulnérabilité au feu de forêt des bâtiments notamment ceux en bois et à diffuser ces bonnes pratiques auprès des professionnels de la construction et des services en charge de l'élaboration et de l'application des PPRIF.

En 2015, nous avons été contactés par le chargé de projet d'EnvirobatBDM et avons tenté de mobiliser les entreprises de la filière locale en diffusant régulièrement toutes les informations relatives au projet. C'est finalement suite à une réunion organisée par FIBOIS à Nice que deux de nos entreprises se sont mobilisées et ont participé aux groupes de travail, l'entreprise FUNEL de Séranon et CCMB de Vence. Ces entreprises ont fait l'objet d'entretiens directs sur site (au sein de leurs entreprises) au cours desquels elles ont pu exposer leurs solutions techniques visant à réduire le risque incendie dans les ouvrages comportant du bois.

Vous êtes une entreprise, un acteur de la filière ou un adhérent de l'Interprofession de la Filière Bois des Alpes-Maritimes et du Var ?

Pour plus d'informations ou pour voir figurer votre projet dans la lettre de fibois

Contactez notre chargée de mission par téléphone ou mail

Hayeth SIDHOUM

FIBOIS 06-83 : Nice Leader Bât Ariane - 7^{ème} Etage - 27, Bd Paul Montel - 06200 Nice - Tél. : 04 89 04 25 56 - fibois06et83@orange.fr